

AVIS DE SOCIETES

ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS

SOCIETE CHIMIQUE ALKIMIA

Siège social : 11, rue des Lilas 1082 Tunis Mahrajene.

La Société Chimique ALKIMIA publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2019 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 04 juin 2020. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes, Mr Lotfi REKIK et Mr Anis LAADHAR.

BILAN
(Exprimé en Dinars)

		Notes	AU 31 DECEMBRE	
ACTIFS			2019	2018
ACTIFS NON COURANTS				
ACTIFS IMMOBILISES				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	A1	1 777 652,016	1 704 686,146
	MOINS : AMORTISSEMENT	A2	(1 490 071,516)	(1 465 743,646)
			287 580,500	238 942,500
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	A3	111 172 545,846	90 421 815,467
	MOINS : AMORTISSEMENT	A4	(71 248 172,597)	(69 002 563,573)
			39 924 373,249	21 419 251,894
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES	A5	46 867 741,649	30 415 906,541
	MOINS : PROVISION	A5'	(9 730 868,343)	(12 695 775,693)
			37 136 873,306	17 720 130,848
	TOTAL DES ACTIFS IMMOBILISES		77 348 827,055	39 378 325,242
	TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		77 348 827,055	39 378 325,242
ACTIFS COURANTS				
	STOCKS	A6	26 145 834,974	36 001 221,309
	MOINS : PROVISION	A7	(1 704 484,327)	(1 786 745,473)
			24 441 350,647	34 214 475,836
	CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	A8	52 838 280,865	45 387 203,017
	MOINS : PROVISION	A9	(9 045 293,832)	(8 658 451,161)
			43 792 987,033	36 728 751,856
	AUTRES ACTIFS COURANTS	A10	12 551 984,566	11 369 845,619
	MOINS : PROVISION		(3 000,000)	(3 000,000)
			12 548 984,566	11 366 845,619
	AUTRES ACTIFS FINANCIERS	A11	194 805,254	228 575,649
	LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES	A12	9 984 844,898	4 210 687,558
	TOTAL DES ACTIFS COURANTS		90 962 972,398	86 749 336,518
	TOTAL DES ACTIFS		168 311 799,453	126 127 661,760

BILAN

(Exprimé en Dinars)

		Notes	AU 31 DECEMBRE	
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS			2019	2018
CAPITAUX PROPRES				
	CAPITAL SOCIAL	C1	19 472 530,000	19 472 530,000
	RESERVES	C2	39 727 253,000	39 727 253,000
	RESULTATS REPORTES	C4	(51 024 194,161)	(29 187 676,551)
	AUTRES CAPITAUX PROPRES		0,000	30 607,567
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT RESULTAT DE L'EXERCICE			8 175 588,839	30 042 714,016
	RESULTAT NET		(15 928 042,461)	(21 836 517,610)
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION			(7 752 453,622)	8 206 196,406
PASSIFS				
PASSIFS NON COURANTS				
	EMPRUNT	P1	12 661 010,305	3 434 065,921
	PROVISIONS	P2	2 574 850,279	2 371 948,682
TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS			15 235 860,584	5 806 014,603
PASSIFS COURANTS				
	FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	P3	137 552 109,553	97 277 509,578
	AUTRES PASSIFS COURANTS	P4	21 988 365,322	13 208 093,614
	AUTRES PASSIFS FINANCIERS	P5	1 287 917,616	1 629 847,559
TOTAL DES PASSIFS COURANTS			160 828 392,491	112 115 450,751
TOTAL DES PASSIFS			176 064 253,075	117 921 465,354
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS			168 311 799,453	126 127 661,760

ETAT DE RESULTAT

(Exprimé en Dinars)

		Notes	
		AU 31 DECEMBRE	
		2019	2018
PRODUITS D'EXPLOITATION			
REVENUS	R1	135 816 361,530	116 035 169,738
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	R2	0,000	0,000
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION		135 816 361,530	116 035 169,738
CHARGES D'EXPLOITATION			
VARIATION DES STOCKS DES PRODUITS FINIS	R3	11 453 846,304	(14 413 256,278)
ACHATS D'APPROVISIONNEMENTS CONSOMMES	R4	108 901 344,627	117 027 789,934
CHARGES DE PERSONNEL	R5	18 998 958,999	18 121 241,707
DOTAT. AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS	R6	3 802 464,785	4 468 357,546
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	R7	17 182 294,959	15 659 072,531
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION		(160 338 909,674)	(140 863 205,440)
RESULTAT D'EXPLOITATION		(24 522 548,144)	(24 828 035,702)
CHARGES FINANCIERES NETTES	R8	10 264 523,010	3 746 692,458
PRODUITS FINANCIERS ET PROD.DES PLACEMENT	R9	14 781 148,386	226 755,252
AUTRES GAINS ORDINAIRES	R10	4 405 522,485	660 122,084
AUTRES PERTES ORDINAIRES	R11	177 938,349	1 516 543,546
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		(15 778 338,632)	(21 711 009,454)
IMPOT SUR LES BENEFICES	R12	(149 703,829)	(125 508,156)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT		(15 928 042,461)	(21 836 517,610)
MODIFICATION COMPTABLE			
RESULTAT NET APRES MODIFICATION COMPTABLE		(15 928 042,461)	(21 836 517,610)

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE

(Exprimé en Dinars)

		AU 31 DECEMBRE	
		2019	2018
	NOTES		
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION			
ENCAISSEMENTS RECUS DES CLIENTS *		124 334 950,000	133 362 655,789
SOMMES VERSEES AUX FOURNISSEURS ET AU PERSONNEL		(104 602 321,850)	(108 963 208,866)
INTERETS PAYES		(1 026 105,440)	(589 148,704)
IMPOTS ET TAXES PAYES A L'ETAT		(3 641 469,475)	(3 512 791,674)
AUTRES FLUX D'EXPLOITATION		(654 886,094)	(4 841 051,390)
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DE L'EXPLOITATION	D1	14 410 167,141	15 456 455,155
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT			
DECAISSEMENTS AFFECTES A L'ACQUISITION D'IMMOB. CORPORELLES ET INCORPORELLES		(17 830 099,416)	(4 285 437,157)
ENCAISSEMENTS PROVENANT DE LA CESSION D'IMMOB. CORPORELLES ET INCORPORELLES		43 875,000	0,000
ENCAISSEMENTS/DECAISSEMENTS AFFECTES A L'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS FINANCIERES		61 951,500	24 159,000
FLUX DE TRESOR. PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT	D2	(17 724 272,916)	(4 261 278,157)
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT			
ENCAISSEMENTS PROVENANT DES EMPRUNTS		10 353 318,000	0,000
REMBOURSEMENT DES EMPRUNTS		(1 340 434,671)	(2 233 771,237)
VARIATION DES MOBILISATIONS DE CREANCES		(0,000)	(7 205 255,786)
FLUX DE TRESOR. PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT	D3	9 012 883,329	(9 439 027,023)
INCIDENCE DES VARIATIONS DES TAUX DE CHANGE SUR LES LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES	D4	75 379,786	249 842,152
VARIATION DE TRESORERIE		5 774 157,340	2 005 992,127
TRESORERIE AU DEBUT DE L'EXERCICE		4 210 687,558	2 204 695,431
TRESORERIE A LA CLOTURE	D5	9 984 844,898	4 210 687,558

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
ARRETES AU 31/12/2019

I – PRESENTATION GENERALE DE LA SOCIETE CHIMIQUE ALKIMIA

La Société Chimique ALKIMIA, société totalement exportatrice régie par la loi N° 93-120 du 27 Décembre 1993, a été fondée en Septembre 1972, et a démarré sa production en 1976 à la capacité nominale théorique de 30 000 tonnes par an de Tripolyphosphate de Sodium (STPP; Na₅ P₃ O₁₀) obtenu par la neutralisation de l'acide phosphorique (H₃ PO₄) par la lessive de soude caustique (NaOH) ou par du carbonate de sodium (Na₂CO₃).

Le Tripolyphosphate de Sodium est une matière première de base pour la fabrication des poudres détergentes.

Depuis 2004, la production nominale de l'usine a été portée à 140 000 tonnes de STPP par an suite à de diverses opérations de revamping et d'augmentation de capacité.

Données Générales :

Forme juridique :	Société Anonyme
Capital social :	19 472 530 Dinars
Nombre d'actions:	1 947 253 actions de 10 Dinars chacune.
Siège social :	11 Rue des Lilas; 1082 Tunis – Mahrajène
Usine :	Zone Industrielle de Ghannouch – Gabès
Identifiant unique RNE :	0001716L
Matricule fiscal :	0001716L/A/M/000
Code en douane :	121 508 M
N° d'employeur (CNSS) :	50047/92
Président Directeur Général:	Ali MHIRI
Commissaires aux comptes :	AMC - ERNST & YOUNG et International Financial Consulting (I.F.C)

II - FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE 2019 :

- Bien que la quantité totale, au 31 Décembre 2019, de tri-polyphosphate de sodium (STPP; Na₅P₃O₁₀) produite soit inférieure de 17% par rapport à celle de 2018, les ventes ont enregistré une légère augmentation de 2% en 2019. C'est ainsi que la production a atteint 47 660 tonnes contre 57 710 et les ventes sont passées de 51 875 tonnes à 52 978 tonnes.
- La baisse de la production s'explique, d'une part par la réduction des livraisons d'acide phosphorique du fait des difficultés sociales rencontrées au premier semestre 2019 par le Groupe Chimique Tunisien et par la baisse de la demande du STPP, d'autre part, entraînant l'arrêt de la production durant les mois de juillet et Août 2019, période qui a été mise à profit pour des travaux d'aménagements et de modifications des Unités de production existantes pour les besoins du nouveau projet de fabrication de MAP cristallisé.
- La Société continue de souffrir de l'impact et des retombées de l'arrêt de l'approvisionnement de ses usines en acide phosphorique depuis 2015 l'obligeant de déclarer la Force Majeure à trois reprises et provoquant sa sortie du Marché de STPP et la perte d'une partie importante de ses clients qui pour certains se sont orientés vers la concurrence et pour d'autres ont préféré remplacer le STPP par d'autres produits de substitution
- Le Chiffre d'Affaires cumulé au 31 Décembre 2019 a enregistré une augmentation de 17% due principalement à la dévaluation du dinar tunisien.

- Les investissements en 2019 ont porté principalement sur le projet de réalisation d'une Unité de fabrication de MAP cristallisé dont les travaux arrivent à leur fin. Les opérations de montage des équipements sont en cours et le démarrage de la nouvelle Usine accuse malheureusement un retard par rapport au programme initial.
- Par ailleurs et par décision de son Assemblée Générale Extraordinaire du 27 Décembre 2019 la filiale ALKIMIA Packaging a augmenté son capital en le faisant passer de 2 000 000 DT à 18 500 000 DT par conversion de ses dettes non payées, (réserves distribuées et dividendes), vis-à-vis de la Société Chimique ALKIMIA et s'élevant à 16 500 000 DT.

III – REFERENTIEL COMPTABLE :

Les états financiers sont exprimés en dinars tunisiens et ont été préparés conformément aux principes et normes comptables, tels que prévus par la loi 96-112 du 30 décembre 1996 portant promulgation du système comptable des entreprises.

IV – NOTES SUR LES BASES DE MESURE ET LES PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES :

1 – Immobilisations Incorporelles :

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées au coût historique et sont constituées de "logiciels" qui sont amortis sur trois ans.

2 – Immobilisations corporelles :

a – méthode de comptabilisation : coût historique.

Ce coût englobe le prix d'acquisition, les droits de douanes s'il y a lieu, le frêt, l'assurance...

b – méthode d'amortissement :

La Société Chimique ALKIMIA pratique la méthode d'amortissement linéaire aux taux suivants :

• Constructions	:	5% l'an
• Installations techniques, matériels et outillage	:	10% l'an
• Matériel de transport	:	20% l'an
• Installations générales, agencements et aménagements divers	:	10% l'an
• Equipements de bureaux	:	10% l'an
• Matériel pool.....	:	10% l'an
• Matériel informatique.....	:	33,34% l'an

3 – Participations :

Les participations de la Société sont comptabilisées au coût d'acquisition.

4 – Créances libellées en devises :

Les créances libellées en devises ont été actualisées sur la base du cours de la devise étrangère tel que publié par la BCT au 31/12/2019.

5 – Dettes libellées en devises :

Les dettes libellées en devises ont été actualisées sur la base du cours de la devise étrangère tel que publié par la BCT au 31/12/2019.

6-Les stocks :

▪ Coût d'entrée :

Les stocks de matières premières et pièces de rechange sont évalués au coût moyen pondéré.

Les stocks de produits finis sont évalués au coût moyen pondéré annuel de production.

▪ Valorisation à la date de clôture :

Les stocks sont évalués au coût historique ou à la valeur de réalisation nette si elle est inférieure. Les stocks de produits phosphatés sont évalués à leur coût de production ou à leur valeur de réalisation nette si elle est inférieure.

7-Revenus :

Les revenus libellés en monnaies étrangères sont comptabilisés au cours moyen du mois précédent la facturation.

V - INFORMATIONS AFFERENTES AUX ELEMENTS FIGURANT DANS LE CORPS DES ETATS FINANCIERS :

A - Les actifs :

A₁ - A₂ - Immobilisations incorporelles :

Désignation	31.12.2019	31.12.2018
Logiciels au 31.12.n-1	1 704 686,146	1 704 686,146
Reclassement (immobilisations encours à logiciels)	72 965,870	0,000
Amortissements	(1 490 071,516)	(1 465 743,646)
Immobilisations incorporelles nettes	287 580,500	238 942,500

A₃ - A₄ - Immobilisations Corporelles :

Désignation	31.12.2019	31.12.2018
Immobilisations brutes année précédente	90 421 815,467	86 124 808,441
Mise en rebut	0,000	0,000
Cession	0,000	(45 000,000)
Acquisitions	20 750 730,379	4 342 007,026
Reclassements	0,000	0,000
Amortissements	(71 248 172,597)	(69 002 563,573)
Immobilisations corporelles nettes	39 924 373,249	21 419 251,894

Evolution des immobilisations :

Désignation	31.12.2019	31.12.2018
Terrain	2 281 623,567	2 281 623,567
Constructions	14 771 660,040	14 683 774,850
Matériels de Transport	1 605 308,538	1 605 308,538
Equipements, matériels et outillages	67 818 904,019	67 078 948,312
Immobilisations en cours	24 695 049,682	4 772 160,200
Amortissements	(71 248 172,597)	(69 002 563,573)
Immobilisations corporelles nettes	39 924 373,249	21 419 251,894

A₅ –Immobilisations financières :

Désignation	31.12.2019	31.12.2018
Participations à la F.I.G	20 000,000	20 000,000
Participation à la B.T.S	50 000,000	50 000,000
Participation KIMIAL spa	9 535 868,343	9 535 868,343
Participation ALKIMIA Packaging SA	18 499 947,500	1 999 947,500
Participation Les salines de Tataouine	16 999 940,000	16 999 940,000
Participation S.E.P.J.	20 000,000	20 000,000
Participation S.T.M.C.I	100 000,000	100 000,000
Action S.T.M.C.I capital non appelé	(50 000,000)	(50 000,000)
Action Ste Amarrage Désamarrage	75 000,000	75 000,000
Prêts au personnel à plus d'un an	129 944,500	189 064,500
Cautionnements versés	1 407 041,306	1 316 086,198
Emprunt National	80 000,000	160 000,000
Provisions	(9 730 868,343)	(12 695 775,693)
Immobilisations financières nettes	37 136 873,306	17 720 130,848

La Société Chimique ALKIMIA est, depuis le 17 Avril 2006, l'actionnaire majoritaire dans le capital de la Société KIMIAL SpA à Annaba en Algérie en détenant 55% de son capital social. Compte tenu des problèmes commerciaux et techniques rencontrés, depuis la date de prise de participation, ayant engendré la perte de plus des trois quarts du capital, l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la Société tenue le 15 Septembre 2011 a décidé la dissolution anticipée de la Société et a désigné, à cet effet, un liquidateur pour procéder à sa liquidation conformément à la réglementation algérienne.

Par ailleurs, la Société Chimique ALKIMIA a procédé au 19 Novembre 2009, à la suite d'une Assemblée Générale, à la constitution d'une Société filiale à 100% dénommée « ALKIMIA-Packaging », Société anonyme au capital de 2 000 000 DT ayant pour objet social le conditionnement du carbonate de sodium et de tout autre produit chimique.

Par décision de son AGE du 27/12/2019, le capital de cette filiale a été augmenté à 18 500 000 DT divisé en 1 850 000 actions de 10 DT chacune et ce par conversion de ses dettes vis-à-vis de la Société Chimique ALKIMIA s'élevant à 16 500 000 DT, provenant de dividendes et de réserves non versés.

Au mois d'Août 2011, la Société Chimique ALKIMIA a procédé à la constitution de sa nouvelle filiale « Les salines de Tataouine » société anonyme dont elle détient 100% de son capital s'élevant à 17 000 000 dinars divisé en 1 700 000 actions d'une valeur nominale de 10 DT chacune. Cette filiale a pour objet la production de sulfate de sodium dans le cadre d'une concession d'exploitation de Sebkhate Oum El Khialate à Tataouine. Les travaux de construction de l'Usine de sulfate de sodium à Sebkhate Oum El Khialate ont pris beaucoup de retard et les travaux de montage mécanique et technique ont été achevés en décembre 2015. L'entrée en production effective a été déclarée le premier Mars 2016.

En 2019, la Société Salines de Tataouine a amélioré ses performances techniques en enregistrant une production de 62 500 tonnes de sulfate de sodium contre 54 000 tonnes en 2018 et 31 280 tonnes en 2017. Compte tenu de ce niveau de production et de l'amélioration des prix de marché du sulfate de sodium, la Société a pu réaliser un résultat bénéficiaire de 3 078 920,511 DT après

trois exercices déficitaires(-1 581 861 DT en 2018; -6 979 050,369 DT en 2017 et -7 374 147,065 DT en 2016) et confirme ainsi les prévisions établies en 2018.

Par ailleurs, le business plan de la Société Salines de Tataouine, actualisé à la date de l'arrêté des états financiers, confirme encore que le projet est rentable et les cash-flows prévisionnels permettent de dégager une rentabilité appréciable et de couvrir largement les besoins de trésorerie de la Société. D'un autre côté l'évaluation de la Société sur la base des cash-flow actualisés, donnant une valeur des fonds propres largement supérieure au capital social (totalement souscrit et libéré par la Société Chimique ALKIMIA), a justifié la reprise de la provision pour dépréciation de cette Participation, constituée durant les exercices antérieurs.

A₆ – A₇ –Stocks :

Les stocks au 31/12/2019 sont constitués de :

Désignation	31.12.2019	31.12.2018
acide phosphorique	7 618 844,412	3 958 454,560
lessive de soude (NaOH)	1 223 026,138	2 066 645,327
carbonate de sodium (Na ₂ CO ₃)	23 479,103	125 194,713
Produits semi finis	2 092 862,672	2 030 062,490
STPP	7 045 047,491	18 596 379,060
matières consommables	1 764 962,360	2 981 034,196
fournitures consommables	5 096 630,341	4 955 917,601
Emballages	1 222 176,084	1 263 412,072
Produits résiduels (Boues)	58 806,373	24 121,295
Provisions	(1 704 484,327)	(1 786 745,473)
Total net	24 441 350,647	34 214 475,836

A₈ – A₉ –Clients et comptes rattachés :

Désignation	31.12.2019	31.12.2018
Clients locaux	4 532 182,059	1 789 963,047
Clients étrangers	37 681 448,406	31 896 987,834
Clients douteux	19 005 355,786	19 015 191,342
Effets à recevoir	1 589 651,409	293 168,589
Provision	(9 045 293,832)	(8 658 451,161)
Indemnisation Assurance	(9 970 356,795)	(7 608 107,795)
Solde	43 792 987,033	36 728 751,856

Les provisions pour dépréciation des comptes clients douteux, s'élevant à 9 045 294 DT, se détaillent comme suit :

- Au cours de 2016, un client important de la « Société Chimique ALKIMIA » a eu beaucoup d'impayés sur ses clients en Inde ce qui l'a mis en difficulté. Cette situation l'a empêché de régler ses dettes envers la Société, s'élevant au 31 Décembre 2019 à 18 428 357 DT.

Le montant remboursé par les compagnies d'assurance au cours des exercices 2017 et 2018 en vertu des accords contractuels s'est élevé à 7 608 108 DT.

En 2019, une provision complémentaire de 386 843 DT a été constatée par la Société ramenant le solde total de la provision à 8 458 460 DT. Ce montant représente l'estimation à la date de clôture du risque de non-recouvrement au titre du reliquat de la créance.

- Des factures de vente sur le marché local pour 112 606 DT non payées à ce jour.
- Deux factures impayées sur KIMIAL SPA relatives au transfert du savoir-faire pour un montant de 474 228 DT.

A₁₀ –Autres actifs courants :

Désignation	31.12.2019	31.12.2018
Diverses avances fournisseurs	1 077 394,491	1 387 890,548
Avances au personnel	166 428,294	184 251,314
Etat impôt et taxes à reporter	1 183 244,815	949 151,308
Produits à recevoir	3 109 040,661	4 384 411,171
Compte courant Les Salines de Tataouine	6 128 280,425	3 705 305,099
Divers	887 595,880	758 836,179
Provisions	(3 000,000)	(3 000,000)
Solde	12 548 984,566	11 366 845,619

A₁₁ –Autres actifs financiers :

Désignation	31.12.2019	31.12.2018
Echéances de l'année (n+1) des prêts accordés au personnel.	109 845,254	141 135,649
Intérêts courus sur Emprunt National	4 960,000	7 440,000
Echéance – 1 an / emprunt obligataire	80 000,000	80 000,000
Solde	194 805,254	228 575,649

A₁₂ –Liquidités et équivalents de liquidités :

Désignation	31.12.2019	31.12.2018
Placement (OPCVM)	361 192,370	249 956,790
Certificat de dépôt	3 500 000,000	2 500 000,000
Dépôts en banque	6 119 230,131	1 456 095,045
Caisse	4 422,397	4 635,723
Solde	9 984 844,898	4 210 687,558

B – Capitaux propres et passifs :

Le tableau de variation des capitaux propres au 31/12/2019 se présente comme suit :

Désignation	Capital Social	Réserve Légale	Réserves spéciale et générales	Réserves pour fonds social	Autres capitaux propres	Résultats reportés	Résultat	Total
							de l'exercice	
Solde au 31.12.2016	19 472 530,000	1 947 253,000	36 630 000,000	1 150 000,000	153 974,367	-6 496 724,937	-9 054 875,980	43 802 156,452
Affectation résultat 2016								
Réserves						-9 054 875,980	9 054 875,980	0,000
Dividendes distribués								0,000
Report à nouveau								
Subvention de mise à niveau								
Amortissement subvention					-61.683,400			-61.683,400
Résultat au 31.12.2017							-13 636 075,636	-13 636 075,636
Solde au 31.12.2017	19 472 530,000	1 947 253,000	36 630 000,000	1 150 000,000	92 290,967	-15 551 600,917	-13 636 075,636	30 104 397,416
Affectation résultat 2017								
Réserves						-13 636 075,636	13 636 075,636	0,000
Dividendes distribués								0,000
Report à nouveau								
Subvention de mise à niveau								
Amortissement subvention					-61.683,400			-61.683,400

Résultat au 31.12.2018							-21 836 517,610	-21 836 517,610
Solde au 31.12.2018	19 472 530,000	1 947 253,000	36 630 000,000	1 150 000,000	30 607,567	-29 187 676,553	-21 836 517,610	8 206 196,406
Affectation résultat 2018								
Réserves							-21 836 517,610	21 836 517,610
Dividendes distribués								0,000
Report à nouveau								0,000
Subvention de mise à niveau								
Amortissement subvention						-30 607,000		-61.683,400
Résultat au 31.12.2019							-15 928 042,461	-15 928 042,461
Solde au 31.12.2019	19 472 530,000	1 947 253,000	36 630 000,000	1 150 000,000	0,000	-51 024 194,163	-15 928 042,461	-7 752 453,622

Le résultat par action est de (8,180) DT au titre de 2019 contre (11,214) DT au titre de 2018, calculés comme suit :

Exercice	2019	2018
Résultat Net	(15 928 042,461)	(21 836 517,610)
Nombre d'actions	1 947 253	1 947 253
Résultat par action	(8,180)	(11,214)

P₁ – Emprunts :

Le solde du compte «Emprunts à + d'un an» s'élevant à 12 661 010,305 TND au 31 décembre 2019 contre 3 434 065,921 TND au 31 décembre 2018, se détaille comme suit :

Désignation	remboursements	Echéances 2020	Solde + 1an	
			31.12.2019	31.12.2018
CMT – UBCI de 5 000 000 DT	4 642 857,140	357 142,846	0,000	357 142,846
CMT – BIAT de 5 000 000 DT	1 923 076,925	769 230,770	2 307 692,305	3 076 923,075
CMT – BT	0,000	0,000	8 017 000,000	0,000
CMT – STB	0,000	0,000	2 336 318,000	0,000

P₂ – Provisions :

Les provisions pour risques et charges s'élèvent au 31/12/2019 à 2 574 850,279 DT.

P₃ – Fournisseurs et comptes rattachés :

Fournisseurs	31.12.2019	31.12.2018
Groupe Chimique Tunisien	118 528 555,573	78 949 298,711
ALKIMIA Packaging	6 776 661,090	8 303 884,108
STEG	1 498 559,793	1 811 724,385
Effets à payer (GCT)	0,000	0,000
Four. Fact. non Parvenues	7 246 396,673	5 099 172,638
CLARKE ENERGY	0,000	437 782,257
La CARTE Tunis	0,000	36 850,370
LEMANDOU	0,000	0,000
CMA-CGM	217 576,290	137 015,520
Autres fournisseurs	3 284 360,134	2 501 781,589
Solde	137 552 109,553	97 277 509,578

P₄ – Autres passifs courants :

Désignation	31.12.2019	31.12.2018
Charges à payer	15 372 234,176	8 091 276,034
Etat impôts et taxes	1 609 346,325	1 004 811,797
CNSS	1 975 364,198	1 804 862,015
Charges sociales provisionnées	1 256 231,602	1 188 149,457
Rémunérations dues au personnel	166 800,807	205 715,992
Autres	1 534 085,792	294 786,426
Avances reçues des clients	74 302,422	618 491,893
Solde	21 998 365,322	13 208 093,614

P₅ – Autres passifs financiers :

Désignation	31.12.2019	31.12.2018
Echéance à moins d'un an emprunt	1 126 373,616	1 483 516,486
Intérêts courus	161 544,000	146 331,073
Solde	1 287 917,616	1 629 847,559

C – Etat de résultat :

R₁ – Revenus :

Les revenus totalisent 135 816 361,530DT au 31 décembre 2019 contre 116 035 169,738 DT au 31 décembre 2018 et se détaillent comme suit :

Désignation	31.12.2019	31.12.2018
Vente de STPP sur le marché local	10 831 433,696	6 822 824,665
Vente de STPP à l'export	121 930 915,181	105 652 264,075
Vente de produits résiduels (boues)	3 018 012,653	3 548 400,998
Vente de déchets	36 000,000	11 680,000
Solde	135 816 361,530	116 035 169,738

R₃ – Variation des stocks :

La variation des stocks de produits finis se détaille comme suit :

Désignation	31.12.2019	31.12.2018
Stock au 31/12/n-1	(14 413 256,278)	3 146 750,894
Stock au 31/12/n	25 867 102,580	(17 560 007,170)
Variation	11 453 846,304	(14 413 256,278)

R₄ – Achats d'approvisionnements consommés :

Désignation	31.12.2019	31.12.2018
Achats consommés	108 901 344,627	117 027 789,934
Solde	108 901 344,627	117 027 789,934

R₅ – Charges de personnel :

Désignation	31.12.2019	31.12.2018
Charges de personnel	18 998 958,999	18 121 241,707
Solde	18 998 958,999	18 121 241,707

R₆ –Dotations aux amortissements et aux provisions :

Les dotations aux amortissements et aux provisions se détaillent comme suit :

Dotations aux	31.12.2019	31.12.2018
Amort. Immobilisations Incorporelles	24 327,870	0,000
Amort. Immobilisations Corporelles	2 245 609,024	2 371 757,760
Provisions pour risques et charges	726 261,211	753 491,730
Provisions pour dépréciation stocks	384 331,359	498 575,613
Provision pour Contrat déficitaire	0,000	476 988,774
Provisions pour dépréciation Titres et Créances Fin.	35 092,650	0,000
Provisions pour dépréciation créance	386 842,671	406 056,417
Provisions pour dépréciation divers cpt débiteurs	0,000	(26 212,300)
Transfert de charges d'amortissement	0,000	(12 300,448)
Solde	3 802 464,785	4 468 357,546

R₇ –Autres charges d'exploitation :

Désignation	31.12.2019	31.12.2018
Frêt et transport sur ventes	5 057 713,498	4 145 608,809
Frais d'assurances	2 404 662,262	2 629 981,371
Frais sur ventes	1 847 647,013	1 955 472,341
Autres charges	7 872 272,186	6 928 010,010
Solde	17 182 294,959	15 659 072,531

R₈ –Charges financières nettes :

Les autres charges financières se présentent ainsi :

Désignation	31.12.2019	31.12.2018
Intérêts sur financement	(7 461 775,287)	(2 930 839,719)
Pertes de change	(3 939 722,057)	(2 942 913,835)
Gains de change	1 136 974,334	9 620 446,012
Solde	(10 264 523,010)	3 746 692,458

R₉ –Produits financiers et produits des placements :

Les produits financiers se présentent ainsi :

Désignation	31.12.2019	31.12.2018
Intérêts des placements et comptes	281 148,386	226 755,252
Produits des participations	14 500 000,000	0,000
Solde	14 781 148,386	226 755,252

R₁₀ –Autres gains ordinaires :

Les autres gains ordinaires se présentent ainsi :

Désignation	31.12.2019	31.12.2018
Produits sur éléments non récurrents	151 699,823	27 924,727
Produits sur exercices antérieurs	150 246,996	73 532,897
Reprise de provisions/stocks	466 592,505	466 514,647
Reprise de provisions pour risque	0,000	0,000
Reprise de provisions pour dép titres	3 000 000,000	0,000
Reprise de provisions contrat déficitaire	523 359,614	0,000
Plus-Values sur cession Immob.	0,000	0,000
Autres produits	113 623,547	92 149,813
Solde	4 405 522,485	660 122,084

R₁₁ – Autres pertes ordinaires :

Désignation	31.12.2019	31.12.2018
Mise en rebus d'immobilisations	0,000	0,000
Charges sur exercices antérieurs	177 938,349	1 516 543,546
Solde	177 938,349	1 516 543,546

R₁₂ – Impôt sur les sociétés :

L'impôt sur les sociétés s'élève au 31/12/2019 à 149 703,829 DT.

D – Etat des flux de trésorerie :

Flux provenant de l'exploitation :

Les flux de trésorerie provenant de l'exploitation s'élèvent au 31 Décembre 2019 à 14 410 167 DT, contre 15 456 455 DT au 31/12/2018, résultant de l'encaissement auprès des clients de la somme de 124 334 950 DT et des décaissements d'exploitation de 109 924 783 DT.

Flux provenant des activités d'investissements :

Désignation	31.12.2019	31.12.2018
- Investissements de renouvellement	(17 830 099,416)	(4 285 437,157)
- Variation d'immobilisations Financières	61 951,500	24 159,000
- Cession d'immobilisation	43 875,000	0,000
- Encaissement subventions		0,000
Flux provenant des activités d'investissements	(17 724 272,916)	(4 261 278,157)

Flux provenant des activités de financement :

Désignation	31.12.2019	31.12.2018
- décaissement dividendes et jetons de présence		0,000
- Encaissements provenant des emprunts	10 353 318,000	0,000
- Encaissements provenant de la mobilisation des créances à l'export	0,000	(7 205 255,786)
- remboursement emprunt bancaire	(1 340 434,671)	(2 233 771,237)
Les flux provenant des activités de financement	9 012 883,329	(9 439 027,023)

Incidence des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidité :

Désignation	31.12.2019	31.12.2018
- Gains de change	75 379,786	249 842,152
Incidence des variations	75 379,786	249 842,152

Trésorerie au 31 Décembre 2019 :

Au 31 Décembre 2019, la trésorerie s'élève à **9 984 844,898 DT** contre **4 210 687,558 DT** au 31/12/2018.

E – Engagements hors bilan :

Engagements reçus

Donneur d'ordre	2019	2018
- Cautions reçues de nos fournisseurs	339 136,306	70 565,867
Total	339 136,306	70 565,867

Engagements émis

Bénéficiaire	2019	2018
- Caution en faveur de l'OMMP	6 546,000	179,055
- Caution en faveur de la douane	100 000,000	100 000,000
- Caution en faveur du G.M.G.A	10 000,000	10 000,000
- Caution en faveur du ANGED	1 000,000	1 000,000
- Caution OIL LIBYA	5 000,000	5 000,000
Total	122 546,000	116 179,055

F - Transactions avec les Parties liées :

1 -Groupe Chimique Tunisien :

- Achat acide phosphorique : 63 854 939,419 DT

2 -Compagnie d'Assurance et de Réassurance Tuniso-Européenne :

- Primes d'assurance : 2 404 662,262 DT

3 - ALKIMIA-Packaging :

-Vente de Carbonate de Sodium en vrac 31 609 822,635 DT
-Frais communs 297 489,029 DT

4- Les Salines de Tataouine :

- Cession d'énergie électrique 2 055 671,603 DT

- Frais communs 681 875,360 DT

G – Contrôle fiscal

La Société Chimique ALKIMIA a reçu en Octobre 2019 les résultats du contrôle fiscal approfondi subi au cours de l'exercice 2019 et portant sur tous les impôts et taxes auxquels la société est soumise pour la période 2015 à 2017. L'Administration réclame le paiement d'un montant de 470 823 DT (principal et pénalités).

La Société a formulé en Novembre 2019 sa réponse à l'Administration Fiscale conformément à la réglementation en vigueur en rejetant certains chefs de redressements.

L'issue finale de ce contrôle fiscal ne peut être déterminé de façon fiable à la date de publication des présents états financiers.

Cependant, Les états financiers de la société couvrent le risque lié à cette affaire.

H - Impact du COVID-19 sur l'activité de la Société:

Au début de la période de confinement l'activité de la Société Chimique ALKIMIA et de ses filiales a été faiblement impactée par la pandémie COVID-19 vu que les Usines du Groupe ont continué à tourner pour répondre aux besoins en matières premières du secteur de la détergence.

Cependant, et après les trois premières semaines de confinement et en relation avec les clients étrangers de la Société, un ralentissement de la demande a commencé à se faire sentir du fait de la baisse de l'activité industrielle des pays concernés et de la fermeture de certaines frontières. Ce ralentissement de la demande ne manquera pas d'affecter éventuellement l'activité de la Société et de peser sur sa trésorerie si cette pandémie venait à perdurer.

Ceci étant, le seul impact immédiat enregistré concerne les projets de développement du Groupe. En effet, le projet de construction d'une Unité de production de MAPc accuse un retard par rapport au planning initial. Le démarrage de cette nouvelle Unité est reporté de quelques semaines compte tenu de l'avènement du COVID-19 qui empêche le fournisseur espagnol des équipements principaux d'envoyer ses équipes pour les tests de démarrage de l'Usine.

I - Continuité d'exploitation

La situation financière de la société mère ALKIMIA s'est détériorée par rapport à 2018 du fait d'un cumul de plusieurs évènements, en particulier :

- Les fonds propres de la Société totalisent au 31 Décembre 2019 la somme négative de 7 752 454 DT en raison des pertes cumulées subies au cours des derniers exercices ;
- La production a enregistré une diminution de 17% en passant de 57 710 tonnes en 2018 à 47 660 tonnes en 2019. Cette baisse s'explique, d'une part par la réduction des livraisons d'acide phosphorique du fait des difficultés sociales rencontrées au premier semestre 2019 par le Groupe Chimique Tunisien et par la baisse de la demande de STPP, d'autre part, entraînant l'arrêt de la production durant les mois de Juillet et Août 2019 ;
- La Société continue de souffrir de l'impact et des retombées de l'arrêt de l'approvisionnement de ses usines en acide phosphorique depuis 2015 l'obligeant de déclarer la force majeure à trois reprises et provoquant sa sortie du marché de STPP et la perte d'une partie importante de ses clients qui pour certains se sont orientés vers la concurrence et pour d'autres ont préféré remplacer le STPP par d'autres produits de substitution.

Malgré que cette situation pourrait présenter une incertitude significative à poursuivre l'exploitation, les Etats Financiers de la société arrêtés au 31 Décembre 2019 ont été préparés sur la base du principe comptable de continuité d'exploitation en prenant en compte, principalement, les éléments suivants :

- La Société bénéficie du soutien du Groupe Chimique Tunisien, actionnaire à 40% au capital et fournisseur de la principale matière première (l'acide phosphorique) ;
- La Société continue à travailler sur plusieurs projets de substitution, notamment celui de de l'unité de MAP cristallisé, dont le démarrage est prévu en 2020 avec une production initiale de 25 000 tonnes ;
- La Société a présenté au Conseil d'Administration un Business plan (2020/2026) intégrant la reconversion de l'Unité U1500 pour fabriquer d'autres produits phosphatés. Les discussions sont en cours avec les parties concernées pour reconvertir cette unité dans les meilleurs délais et
- Les filiales du Groupe, contribueront à partir des années 2021, selon leur Business plan, à l'amélioration de la situation de la Société.

SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

AU 31 DECEMBRE 2019

(Exprimé en dinars)

PRODUITS		CHARGES		SOLDES	31/12/2019	31/12/2018
Revenus et autres produits d'exploitation	135 816 361,530	Déstockage de production	11 453 846,304			
Total	135 816 361,530	Total	11 453 846,304	Production	124 362 515,226	130 448 426,016
Production	124 362 515,226	Consommations intermédiaires	108 901 344,627	Marge / coût matières	15 461 170,599	13 420 636,082
Marge / coût matières	15 461 170,599	Services extérieurs	16 550 310,377			
Total	15 461 170,599	Total	16 550 310,377	Valeur ajoutée	-1 089 139,778	-1 684 958,679
Valeur ajoutée	-1 089 139,778	Impôts et taxes	631 984,582			
		Charges de personnel	18 998 958,999			
Total	-1 089 139,778	Total	19 630 943,581	Excédent brut d'exploitation	-20 720 083,359	-20 359 678,156
Excédent brut d'exploitation	-20 720 083,359	Charges financières nettes	10 264 523,010			
Produits des placements	14 781 148,386	Dotations aux amortissements et aux provisions	3 802 464,785			
Autres gains ordinaires	4 405 522,485	Autres pertes ordinaires	177 938,349			
		Impôt sur les bénéfices	149 703,829			
Total	-1 533 412,488	Total	14 394 629,973	Résultat net de l'exercice	-15 928 042,461	-21 836 517,610

J – Evènements postérieurs à la date de clôture :

Ces états financiers sont arrêtés par le Conseil d'Administration du 06 Mai 2020. Par conséquent, ils ne reflètent pas les évènements survenus postérieurement à cette date.

Rapport Général des Co-Commissaires aux Comptes
Etats Financiers - Exercice clos le 31 Décembre 2019

Messieurs les actionnaires de la Société Chimique ALKIMIA S.A,

I. Rapport sur l'audit des Etats Financiers

1. Opinion

En exécution de la mission de Co-commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 30 Mai 2019, nous avons effectué l'audit des Etats Financiers de la « Société Chimique ALKIMIA S.A » (la « société»), qui comprennent le bilan arrêté au 31 Décembre 2019, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces Etats Financiers font ressortir des capitaux propres négatifs de 7 752 454 DT, y compris le résultat déficitaire de l'exercice s'élevant à 15 929 042 DT.

À notre avis, les Etats Financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 Décembre 2019, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au Système Comptable des Entreprises.

2. Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des Etats Financiers» du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des Etats Financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

3. Incertitude significative liée à la continuité d'exploitation

Nous attirons l'attention sur la note I aux Etats Financiers qui indique que la situation financière de la « Société Chimique ALKIMIA » s'est détériorée par rapport à 2018 du fait d'un cumul de plusieurs événements. Comme il est indiqué à la note susvisée, cette situation indique l'existence d'une incertitude significative susceptible de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de cette question.

4. Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des Etats Financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des Etats Financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que la question décrite ci-après constitue une question clés de l'audit qui doit être communiquée dans notre rapport.

▪ Titres de participation

Au 31 Décembre 2019, la valeur comptable nette des titres de participation de la « Société Chimique ALKIMIA S.A » s'élève à 35 519 888 DT pour un total bilan de 168 311 799 DT.

Les titres de participation sont comptabilisés à leur coût d'acquisition (y compris les frais d'acquisition) en respect avec les dispositions de la Norme Comptable Tunisienne 7 relative aux placements.

A la date de clôture, il est procédé à l'évaluation des participations à leur valeur d'usage ainsi déterminée :

- ✓ La valeur d'usage est estimée en tenant compte de plusieurs facteurs, notamment, la valeur de marché, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice ainsi que la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'entreprise.
- ✓ Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur nette comptable de ces participations est supérieure à leur valeur d'usage.

Risque identifié :

Le risque que la valeur nette comptable des titres de participation excède leur valeur d'usage et qu'une dépréciation ne soit pas comptabilisée au bilan constitue un risque d'anomalie significative dans les comptes en raison du recours important au jugement de la Direction.

Notre réponse à ce risque :

Dans ce cadre, nos travaux ont consisté notamment à :

- ✓ Revoir le processus d'estimation de la dépréciation adopté par la Direction ;
- ✓ Identifier et tester les contrôles pertinents associés au processus d'estimation ;
- ✓ Apprécier le caractère raisonnable des hypothèses et examiner les modalités retenues par la Direction pour estimer la valeur d'usage des participations à la date de clôture ;
- ✓ Analyser la performance économique des entreprises émettrices et l'utilité procurée par ces participations à la « Société Chimique ALKIMIA S.A » ;
- ✓ Revoir les résultats des estimations effectuées durant l'exercice précédent.

5. Observations

Nous attirons l'attention sur les notes suivantes aux Etats Financiers qui décrivent certaines situations :

A- Note G : Contrôle fiscal

Cette note décrit que la société a reçu en Octobre 2019 les résultats du contrôle fiscal approfondi subi en 2019 dont l'issue finale ne peut être déterminé de façon fiable à la date d'arrêté des états financiers.

B- Note H : Impact du COVID-19 sur l'activité de la Société

Cette note décrit les impacts potentiels de l'avènement de la pandémie Covid-19 sur les activités de la « Société Chimique ALKIMIA S.A ».

C- Note A5 : Participation au capital de la société « Les Salines de Tataouine »

Au mois d'août 2011, la « Société Chimique ALKIMIA » a procédé à la constitution de la filiale « Les Salines de Tataouine » dont elle détient 100% du capital social s'élevant à 17 000 000 DT. Cette filiale a pour objet la production de sulfate de sodium dans le cadre d'une concession d'exploitation de « Sebkhah Oum El Khialate » à Tataouine. Les travaux de construction de l'Usine de sulfate de sodium ont pris beaucoup de retard et les travaux de montage mécanique et technique ont été achevés en Décembre 2015. L'entrée en production effective a eu lieu le premier Mars 2016.

En 2019, la Société Les Salines de Tataouine a amélioré ses performances techniques en enregistrant une production de 62 500 tonnes de sulfate de sodium contre 54 000 tonnes en 2018 et 31 280 tonnes en 2017. Compte tenu de ce niveau de production et de l'amélioration des prix de marché du sulfate de sodium, la Société a pu réaliser un résultat bénéficiaire de 3 078 921 DT après trois exercices déficitaires ((1 581 861) DT en 2018, (6 979 050) DT en 2017 et (7 374 147) DT en 2016) et confirme ainsi les prévisions établies en 2018.

L'évaluation de la Société sur la base des cash-flows actualisés, donnant ainsi une valeur des fonds propres supérieure au capital social (totalement souscrit et libéré par la Société Chimique ALKIMIA), a justifié la reprise de la provision pour dépréciation au titre de cette participation constituée durant les exercices antérieurs.

D- Notes A8 – A9 : Créance douteuse sur un client important

Au cours de 2016, un client important de la « Société Chimique ALKIMIA » a eu beaucoup d'impayés sur ses clients en Inde ce qui l'a mis en difficulté. Cette situation l'a empêché de régler ses dettes envers la Société s'élevant au 31 Décembre 2019 à 18 428 357 DT.

Le montant remboursé par les compagnies d'assurance au cours des exercices 2017 et 2018 en vertu des accords contractuels s'est élevé à 7 608 108 DT.

En 2019, une provision complémentaire de 386 843 DT a été constatée par la Société ramenant le solde total de la provision à 8 458 460 DT. Ce montant représente l'estimation à la date de clôture du risque de non-recouvrement au titre du reliquat de la créance.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.

6. Rapport du Conseil d'Administration

La responsabilité du rapport du Conseil d'Administration incombe au Conseil d'Administration.

Notre opinion sur les Etats Financiers ne s'étend pas au rapport du Conseil d'Administration et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 286 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport du Conseil d'Administration par référence aux données figurant dans les Etats Financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport du Conseil d'Administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les Etats Financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport du Conseil d'Administration semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport du Conseil d'Administration, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

7. Responsabilités de la Direction et des responsables de la gouvernance pour les Etats Financiers

La Direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des Etats Financiers conformément au Système Comptable des Entreprises, de la mise en place du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'Etats Financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que de la détermination des estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Lors de la préparation des Etats Financiers, c'est à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la Direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

8. Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des Etats Financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les Etats Financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des Etats Financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les Etats Financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;

- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les Etats Financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des Etats Financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les Etats Financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et tous les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des Etats Financiers de la période considérée: ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

II. Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

1. Efficacité du système de contrôle interne

Nous avons procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des Etats Financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, que nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les Etats Financiers.

2. Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe à la Direction.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires à mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularités liées à la conformité des comptes des valeurs mobilières de la société avec la réglementation en vigueur.

3. Autres obligations légales et réglementaires

En application des dispositions de l'article 270 du Code des Sociétés Commerciales, nous signalons à l'Assemblée Générale qu'au cours de l'accomplissement de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons relevé que les fonds propres de la « Société Chimique ALKIMIA » tels que figurant sur les Etats Financiers arrêtés au 31 Décembre 2018 et approuvés par l'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 30 Mai 2019 totalisent 8 206 197 DT, soit 1 530 068 DT en deçà de la moitié du capital social.

La société n'a pas observé les dispositions de l'article 388 du code des sociétés commerciales qui stipule que le Conseil d'Administration doit dans les quatre mois de l'approbation des comptes, provoquer la réunion de l'Assemblée Générale Extraordinaire à l'effet de statuer sur la question de savoir s'il y a lieu de prononcer la dissolution de la société. L'Assemblée Générale Extraordinaire qui n'a pas prononcé la dissolution de la société dans l'année qui suit la constatation des pertes, est tenue de réduire le capital d'un montant égal au moins à celui des pertes ou procéder à l'augmentation du capital pour un montant égal au moins à celui de ces pertes.

Tunis, le 21 Mai 2020

Les CO-commissaires aux Comptes

International Financial Consulting Ltd

Lotfi REKIK

AMC Ernst & Young

Anis LAADHAR

Rapport Spécial des Co-Commissaires aux Comptes

Etats financiers - Exercice clos le 31 Décembre 2019

Messieurs les actionnaires de la « Société Chimique ALKIMIA S.A »,

En application de l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales, nous reportons, ci-dessous, sur les conventions conclues et opérations réalisées au cours de l'exercice clos au 31 Décembre 2019 visées par les textes sus-indiqués.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte dans les Etats Financiers. Il ne nous appartient pas, de rechercher spécifiquement de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

I. Opérations relatives à des conventions nouvellement conclues durant l'exercice clos au 31 Décembre 2019

Votre Conseil d'Administration ne nous a informés d'aucune convention nouvellement conclue au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2019 et rentrant dans le cadre de l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales.

II. Opérations relatives à des conventions antérieures (autres que les rémunérations des dirigeants)

L'exécution des conventions suivantes, conclues au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos au 31 Décembre 2019 :

▶ Groupe Chimique Tunisien

- La « Société Chimique ALKIMIA S.A » a conclu avec le « Groupe Chimique Tunisien » une convention en date du 26 novembre 1993, modifiée par deux avenants signés respectivement en date du 22 Octobre 1998 et du 27 Septembre 2009, selon laquelle le « Groupe Chimique Tunisien » s'engage à vendre à partir de ses unités de production, à la « Société Chimique ALKIMIA S.A », qui accepte, l'acide phosphorique concentré dont elle a besoin pour son exploitation.
- Les achats d'acide phosphorique effectués par la « Société Chimique ALKIMIA S.A » dans le cadre de cette convention totalisent au titre de l'exercice 2019 un montant net de 63 854 939 DT. Le solde fournisseur « Groupe Chimique Tunisien » s'élève au 31 Décembre 2019 à 118 528 556 DT.

► **Alkimia Packaging SA**

- La « Société Chimique ALKIMIA S.A » a conclu avec sa filiale « ALKIMIA Packaging S.A » une convention en date du 03 Janvier 2011 qui prévoit son approvisionnement auprès de cette dernière en carbonate de sodium nécessaire à son exploitation. Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration de la « Société Chimique ALKIMIA S.A » tenu en date du 10 Mai 2011.

Les achats de carbonate de sodium effectués par la « Société ALKIMIA S.A » dans le cadre de cette convention s'élèvent au titre de l'exercice 2019 à 31 609 823 DT. Le solde fournisseur « ALKIMIA Packaging S.A » s'élève au 31 Décembre 2019 à 6 776 661 DT.

- La « Société Chimique ALKIMIA S.A » a facturé à sa filiale « ALKIMIA Packaging S.A » des charges communes au titre de l'exercice 2018 pour montant de 297 489 DT.
- La « Société Chimique ALKIMIA S.A » a comptabilisé en 2017 et en 2019 des dividendes à recevoir au titre de sa participation au capital de la société « ALKIMIA Packaging S.A » pour des montants respectifs de 2 000 000 DT et de 14 500 000 DT.

L'Assemblée Générale Extraordinaire de la société « ALKIMIA Packaging S.A » réunie le 27 Décembre 2019 a augmenté le capital de la société en le faisant passer de 2 000 000 DT à 18 500 000 DT par conversion de la créance totale de la « Société Chimique ALKIMIA S.A » totalisant 16 500 000 DT.

- Le compte courant « ALKIMIA Packaging S.A » présente au 31 Décembre 2019 un solde débiteur de 167 768 DT.

► **Les Salines de Tataouine**

- La « Société Chimique ALKIMIA S.A » a réalisé des prestations de fourniture de l'excédent d'électricité produite par l'unité de cogénération à sa filiale « Les Salines de Tataouine » pour un montant de 2 055 671 DT.
- La « Société Chimique ALKIMIA S.A » a facturé à sa filiale « Les Salines de Tataouine » des charges communes au titre de l'exercice 2019 pour un montant de 681 875 DT.
- Le compte courant « Les Salines de Tataouine » présente au 31 Décembre 2019 un solde débiteur de 6 128 280 DT.

► **La Compagnie d'Assurance et de Réassurance Tuniso-Européenne (CARTE ASSURANCES)**

- La « Société Chimique ALKIMIA S.A » continue à assurer tous ses risques auprès de « La CARTE Assurances ». La prime d'assurance supportée par la société dans le cadre de cette convention au titre de l'année 2019 s'élève à 2 404 662 DT.

III. Obligations et engagements vis-à-vis des dirigeants

1- Les obligations et engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 (nouveau) II § 5 du code des sociétés commerciales se détaillent comme suit :

- La rémunération du Président Directeur Général est fixée par le « Comité de rémunération » tenu le 18 Octobre 2015.
- Les administrateurs sont rémunérés par des jetons de présence déterminés par le Conseil d'Administration et soumis annuellement à l'approbation de l'Assemblée Générale Annuelle.

2- Les obligations et engagements de la société chimique ALKIMIA S.A envers ses dirigeants, tels qu'ils ressortent des Etats Financiers relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2019 se présentent comme suit :

Libellé	Président directeur général		Administrateurs	
	Charges de l'exercice	Passif	Charges de l'exercice	Passif
Rémunération brute (y compris avantages en nature)	219 352	-	-	-
Jetons de présence pour les administrateurs	-	-	144 000	144 000
Rémunérations des membres du comité permanent d'audit	-	-	60 000	60 000
Total	219 352	-	204 000	204 000

Tunis, le 21 Mai 2020

Les CO-commissaires aux Comptes

International Financial Consulting Itd

Lotfi REKIK

AMC Ernst & Young

Anis LAADHAR